

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le 1^{er} septembre à vingt heure trente, le conseil municipal de la commune de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, dûment et légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de madame Martine Tartarin, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 26 août 2015

Présents : MM. Adam, Bezert, Micat, Vandenhecke, Verna, Mmes Beauvais Joubert, Langlade, Michener, Prieur, de Saint-Seine, Tartarin.

Excusés : M. Roulet, Taupin, Mme Galisson

Secrétaire de séance : Mme Beauvais

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 28 juillet 2015 est adopté à l'unanimité.

N° 2015-48 : BUSAGE D'UN FOSSÉ SITUÉ RUE DANGÉ D'ORSAY

1.1 Commande publique – marché public

Le maire rappelle que des devis ont été demandés pour le busage d'un fossé situé rue Dangé d'Orsay (RD n° 50).

Les travaux prévus :

- Fourniture et pose de buses sur 35 mètres
- Fourniture et pose de 2 regards circulaires + grilles
- Curage du fossé
- Fourniture et pose de 2 avaloirs
- Réalisation d'un trottoir

Le maire précise que les travaux ont été validés par le S.T.A. de Ligueil.

Deux entreprises ont répondu à notre demande :

Entreprise Villaumé	6 434,52 € T.T.C.
Entreprise BOUTIN	6 482,52 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de retenir l'offre de l'entreprise Villaumé pour un montant de 6 434,52 € T.T.C,
- **Indique** que les sommes nécessaires à la réalisation des travaux ont été prévues au budget,
- **Autorise** le maire à signer le devis avec l'entreprise Villaumé.

N° 2015-49 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 – BUDGET PRINCIPAL

7.1 Finances locales – décisions budgétaires

Le maire indique qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative au budget principal pour permettre de retenir un maître d'œuvre pour l'isolation des bâtiments scolaires.

L'ADAC estime le coût global des travaux à 130 000 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Accepte** le virement de crédit comme indiqué ci-dessous :

DÉSIGNATION DES ARTICLES		RECETTES	DÉPENSES
N°	INTITULÉ		
FONCTIONNEMENT			
Chapitre 77 : Produits exceptionnels			
7788	Produits exceptionnels divers – remboursement assurance Chauffage Climatisation	+ 18 773,93	
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement			
023	Virement à la section d'investissement		+ 18 773,93
INVESTISSEMENT			
Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement			
021	Virement de la section de fonctionnement	+ 18 773,93	
Opération n° 149 – Isolation des bâtiments scolaires			
2031	Frais d'étude		+ 18 773,93

N° 2015-50 : VALIDATION DE L'AGENDA PROGRAMMÉ D'ACCESSIBILITÉ

8.4 Aménagement du territoire

Le maire indique qu'il convient de modifier la délibération prise le 28 juillet 2015 afin de mettre à jour le montant estimatif des travaux d'accessibilité.

Le maire indique qu'elle a rencontré Mme Kaiser, architecte à l'ADAC. Celle-ci a fait de nouvelles propositions d'aménagement pour certains bâtiments.

Le maire propose de valider l'agenda suivant :

Liste des ERP	Adresse des ERP	2016	2017	2018	Observation
Église	Rue de l'Abbé Favoreau	5 900 € (prévu au budget 2015)			Demande de dérogation pour les mains courantes
Salle Jeanne d'Arc	3 rue de l'Abbé Favoreau	2 500€ (prévu au budget 2015) + 3 300 €			Demande de dérogation pour les sanitaires
Boulangerie-multiservice	9 rue Dangé d'Orsay	3 000 €			
Hôtel Le Bellevue	7 rue Dangé d'Orsay	5 400 €			Demande de dérogation pour les sanitaires
Salle des Anciens	15 rue Dangé d'Orsay	1 200 €		3 800 €	
Salle des aéromodélistes (toilettes extérieurs)	15 rue Dangé d'Orsay			2 900 €	
École : garderie + ALSH + cantine	18 rue Dangé d'Orsay		10 400 €		
Vestiaires du stade de football	Route de La Liberté		6 000 €	7 100 €	Dérogation accessibilité des vestiaires
Salle des fêtes	15 rue Dangé d'Orsay	1 000 €			
TOTAL Prévision budgétaires		13 900 €	16 400 €	13 800 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Adopte** le projet d'agenda d'accessibilité programmée pour la période 2016-2018 comme indiqué ci-dessus,
- **Autorise** le maire à déposer la demande d'approbation, puis à prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre des actions.

Questions diverses

Aménagement de la rue de l'église

Le maire indique que la DRAC nous a transmis l'arrêté du Préfet de région portant sur les prescriptions à suivre pour l'aménagement de la rue de l'église.

Cet arrêté indique que les futurs aménagements seront réalisés sur le sol actuel sans décaissement, les vestiges retrouvés lors des fouilles archéologiques préventives étant immédiatement sous le niveau de circulation.

Il s'avère que l'aménagement actuel prévoit un décaissement puisque la structure de la chaussée est en très mauvais état.

Le maire indique qu'elle a contacté Mme SCHNEIDER de la DRAC afin

d'étudier les solutions possibles. Il est convenu que le cabinet Urba 37 fournisse à la DRAC des compléments d'information sur les aménagements prévus.

Repas du 11 novembre

Le maire indique que des devis ont été demandés pour le repas du 11 novembre. Elle précise que l'hôtel-restaurant Le Bellevue souhaite arrêter son activité.

Les propositions de menu comprennent : entrée, poisson, trou normand, plat, fromage, dessert, pain et vins.

Hurtault de Manthelan : 34 €/personne

Le Colombier de Ligueil : 30 €/personne

La proposition du traiteur Le Colombier a été retenue. Les choix du menu seront étudiés par la commission.

Elle précise qu'une animation (spectacle de magie) est prévue pour un montant de 650 €.

Il est proposé que le conseil municipal junior participe à la cérémonie du 11 novembre et au repas.

Aménagement pour améliorer la sécurité sur la rue Dangé d'Orsay

Le maire indique qu'il faut réfléchir à un aménagement de la rue Dangé d'Orsay afin d'améliorer la sécurité notamment aux abords de l'école.

Plusieurs solutions sont envisagées : aménager une zone 30, création de dos d'âne et de places de stationnement sur la chaussée pour ralentir la vitesse des véhicules. Le maire propose à la commission des chemins de prendre en charge ce dossier.

Cours de Yoga

Le maire indique que des cours de Yoga auront lieu à la salle des fêtes tous les vendredis matins.

Rentrée scolaire

Le maire indique que la rentrée scolaire s'est bien déroulée.

Elle précise que le syndicat scolaire a recruté Aline Thomas (domiciliée aux Chaumes) pour effectuer le transport scolaire et la cantine de La Chapelle-Blanche en remplacement d'Anita Girard.

La salle de motricité a été nettoyée et repeinte pendant les vacances scolaires. Les vitres du groupe scolaire ont été nettoyées par une entreprise.

Le maire précise les activités prévues pour les TAP :

- École de La Chapelle-Blanche : yoga ludique, lecture, initiation à l'espagnol, art plastique, sport, activités organisées par les ATSEM
- École de Bournan : yoga ludique, cours de photo, initiation à l'espagnol, sport, activités organisées par les ATSEM
- École de Bossée : baby gym, apprentissage « langue des signes », activités organisées par les ATSEM

Sécurisation du carrefour des Pinsonnières

Le maire indique qu'une réunion a été organisée avec les habitants des Pinsonnières et de La Baronnière afin d'échanger sur la sécurisation du carrefour des Pinsonnières avec la RD n° 97.

Le maire rappelle qu'en 2012, la commune avait reçu une pétition des habitants des Pinsonnières concernant la dangerosité du carrefour.

Le STA de Ligueil avait fait une proposition d'aménagement qui nécessitait l'acquisition de foncier par la commune. Tous les propriétaires n'étant pas d'accord pour vendre, le projet a été abandonné.

Suite aux discussions, plusieurs aménagements sont envisagés :

- Aménager le chemin rural n° 2 qui passe par La Baronnière
- Aménager une nouvelle voie sur un terrain appartenant actuellement à M. Joël Béguin (M. Béguin est d'accord pour vendre une partie de son terrain pour cet aménagement)

La deuxième solution a été privilégiée. Le maire indique qu'elle doit contacter le STA pour étudier la faisabilité de cet aménagement.

Conciliation pour des problèmes de voisinage

Le maire indique que le conciliateur de justice, M. Adjiman, s'est déplacé à la mairie afin de rencontrer des administrés de la commune pour des problèmes de voisinage (rue des Bournais).

La conciliation n'a pas abouti. M. Adjiman a envoyé un courrier aux personnes concernées leur rappelant la législation sur les troubles de voisinage.

Conseil municipal junior

Mme Beauvais indique que la prochaine réunion du conseil municipal junior aura lieu le samedi 19 septembre à 10h30.

Mme Beauvais indique qu'il a été évoqué lors du dernier conseil municipal, la

participation du CMJ concernant les aménagements du parc Saint-Martin. Mme de Saint-Seine indique qu'il serait intéressant que les jeunes du CMJ participent au travail d'identification des espèces d'arbres.

Document unique sur les risques professionnels

M. Vandennecke indique que le document unique sur les risques professionnels sera bientôt terminé. Il va effectuer des visites sur certains postes (entretien de la lagune, fauchage des accotements...) afin de finaliser le recensement des risques. Une fois ce travail terminé, le document sera présenté au comité technique paritaire du centre de gestion pour avis, puis au conseil municipal pour approbation.

Site internet

La commission communication se réunira le vendredi 2 octobre à 16h45 afin de travailler sur le site internet.

Mme de Saint-Seine indique qu'il faut compléter la rubrique sur les commerces et artisans ainsi que rédiger la nouvelle rubrique « environnement ».

Les prochaines réunions du conseil municipal sont fixées au :

- mardi 29 septembre à 20 h
- mardi 27 octobre à 20 h
- mardi 24 novembre à 20 h
- mardi 15 décembre à 20 h

**Récapitulatif des délibérations à l'ordre du jour
du conseil municipal du 1^{er} septembre 2015**

	Délibérations
2015- 48	Busage d'un fossé situé rue Dangé d'Orsay
2015-49	Décision modificative n° 3 – budget principal
2015-50	Approbation de l'agenda programmé d'accessibilité

Conseillers municipaux	Signatures
Adam Jean-Pascal	
Beauvais Céline	
Bezert Jean-Marc	
Galisson Anne-Sophie	Absente
Joubert Sylvie	
Langlade Carine	
Micat Jean-Claude	
Michener Brigitte	
Prieur Arlette	
Roulet Lionel	Absent
Saint-Seine (de) Chantal	
Tartarin Martine	
Taupin Michel	Absent
Vandenhecke Christophe	
Verna Patrick	